Nantes Métropole
Dany JOLY
Responsable du service EPICE
(Éclairage Public et Infrastructures de Communications Électroniques)

Nantes Métropole

Politique publique éclairage public : De l'élaboration d'une trame noire à son adoption

1. Les enjeux de l'éclairage à Nantes Métropole
2. Les enjeux d'autres politiques publiques
3. Un plan d'actions
   - Les étapes préliminaires
   - Une étude recherche et développement avec le CEREMA
   - La trame noire (ou sombre?)
   - L'application de la trame

1. Les enjeux de l'éclairage public à Nantes Métropole

- 2001 : création de la Communauté Urbaine : 24 communes
- Une métropole « Verte et Bleue »
- 95 000 Pts Lumineux / 5 M€ d'électricité/an
- Renouvellement annuel du parc (4 à 6 %)

  En 2020, 25 % de luminaires LEDs
- Élaboration du SCAL (Schéma de Cohérence d'Aménagement Lumière)
  - Volet sobriété lumineuse
  - Implication citoyenne :
    - Grand Débat sur la Transition énergétique
    - Forum du Conseil de la nuit
  - Prise en compte de la biodiversité
- Prises de vue aérienne nocturne en 2014 et 2021
- Application de l'arrêté du 27/12/2018

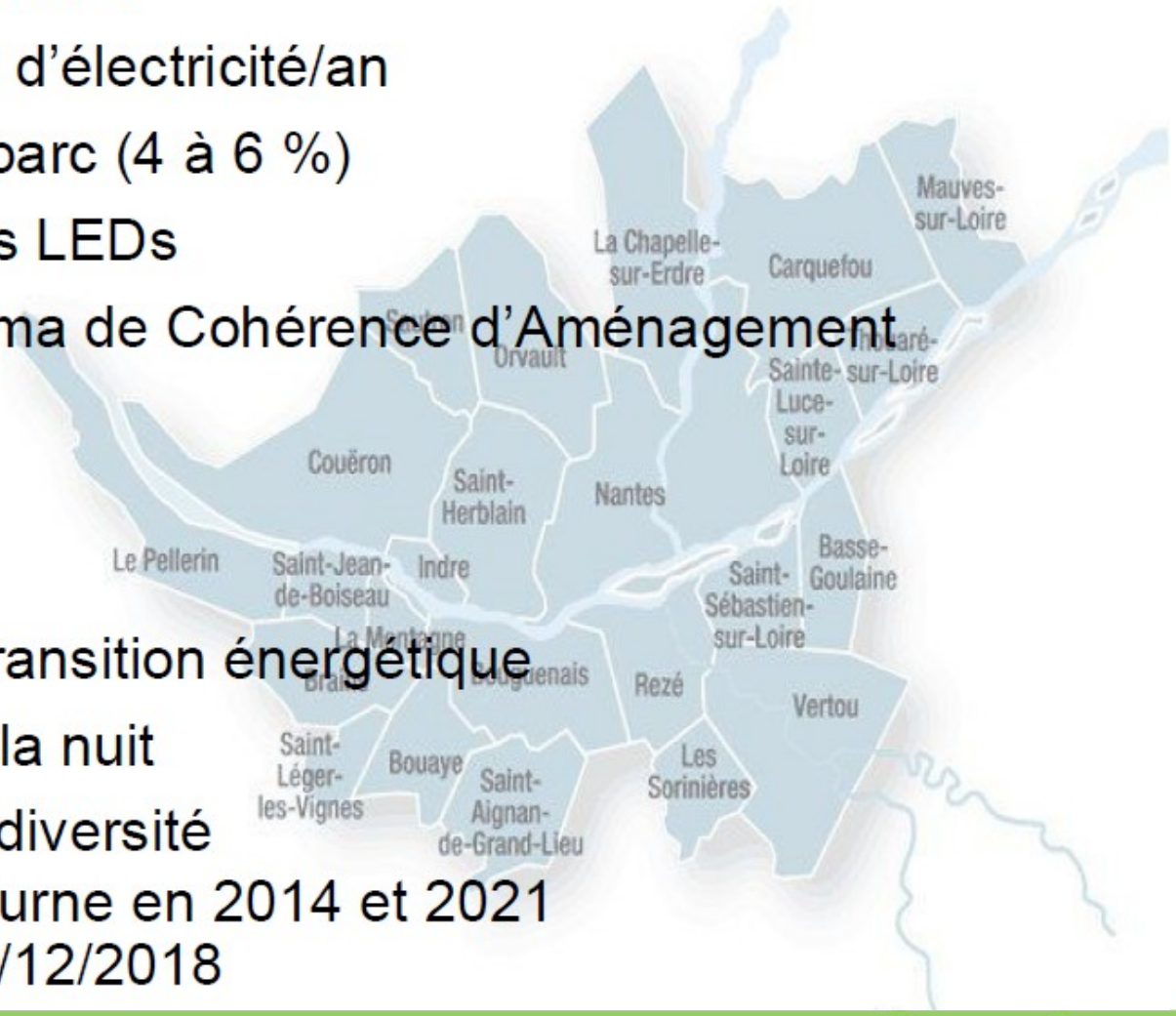

2. Les enjeux des autres politiques publiques

Les enjeux du Plan de déplacements Urbains

- 2018 : adoption du PDU 2018-2027 perspectives 2027
- Accompagner la dynamique du territoire en préservant le cadre de vie
  - Concilier ville mobile et ville durable
  - Une métropole pour tous, plus accessible et plus apaisée
- En complément du réseau de transports collectifs, il est nécessaire de relier les territoires en modes actifs :
  - renforcer l'intermodalité
  - faciliter le franchissement des cours d'eau et des grandes infrastructures
  - améliorer les capacités de stationnement
  - réaliser un schéma directeur d'aménagements cyclables

2. Les enjeux des autres politiques publiques

Les enjeux de la biodiversité

Un territoire d'eau et de bocage

- 62 % d'espaces agricoles, naturels et forestiers
- 9 200ha de Zones humides (17 % du territoire, 99% protégées au PLUm)
- 1 000 km de cours d'eau et étiers axes structurants de la trame verte et bleue
- 2 500 km de haies, 2 400 mares et 3 500 ha de prairies pâturées

2. Les enjeux des autres politiques publiques

Les enjeux de la biodiversité

Des axes pour la reconquête écologique et la renaturation urbaine

- Connaître, faire connaître et mobiliser autour de la biodiversité
- Préserver ou restaurer les continuités écologiques, les réservoirs de biodiversité et les espèces emblématiques
- Prendre en compte la biodiversité à toutes les échelles des projets
- Végétaliser la ville pour l'accueil de la biodiversité et lutter contre les îlots de chaleur
- Développer la canopée urbaine

3. Le Plan d'actions

Les principales étapes

- Prises de vues aériennes nocturnes (2014 et 2021)
- 2012 : des communes s'engagent dans la coupure partielle de leur éclairage public en cœur de nuit
- 2013 : maire de la nuit, puis conseil nantais de la nuit en 2016
- 2016 : grand débat sur la transition énergétique (avec volet éclairage public)
- 2018 : étude exploratoire avec le CEREMA « méthodologie d'élaboration de la trame sombre »
- Passer de 2 SDAL (Nantes et Rezé) à un SCAL Métropolitain

Convention CIFRE :
« pédagogie de la sobriété lumineuse »

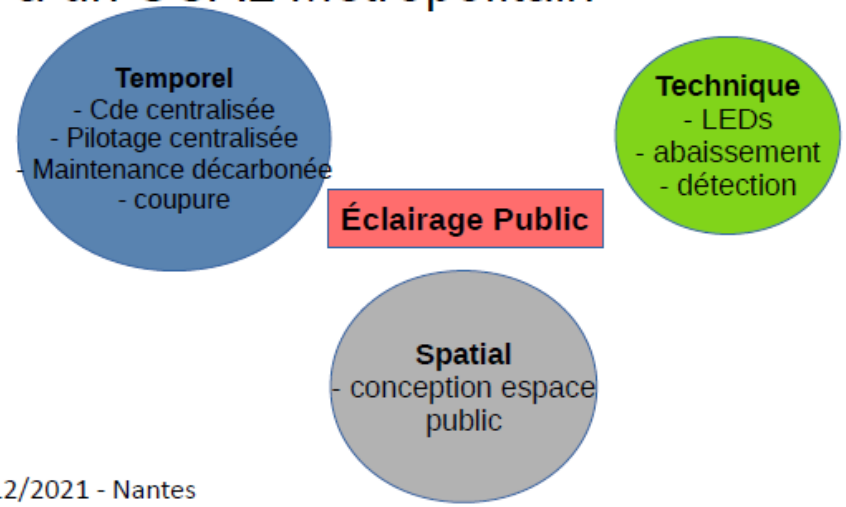

3. Le Plan d'actions

L'étude recherche et développement avec le CEREMA : méthodologie d'élaboration d'une trame noire

Cadre de l'étude

- Étude exploratoire dans le cadre d'un partenariat d'innovation 50/50 avec Nantes Métropole

- Travail sur données existantes
  - Orthophotographie nocturne (IGN, 2014)
  - Données équipements (2018)
  - Biodiversité (espèces et zonages)
  - Données du PLUM (avril 2019)

- Finalité : préconisations à l'échelle du SCAL pour une meilleure prise en compte de la biodiversité

Mars
2014

3. Le Plan d'actions

L'étude recherche et développement avec le CEREMA : méthodologie d'élaboration d'une trame noire

Tests d'utilisations de l'ortho nocturne

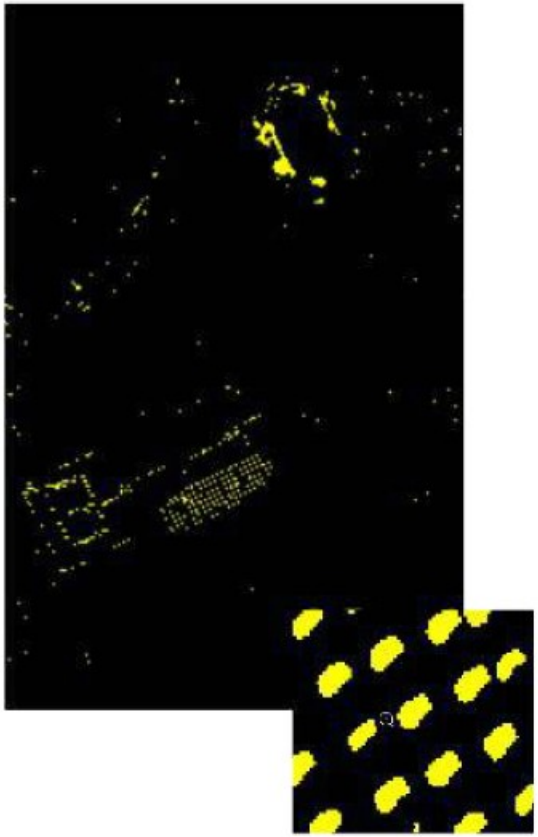

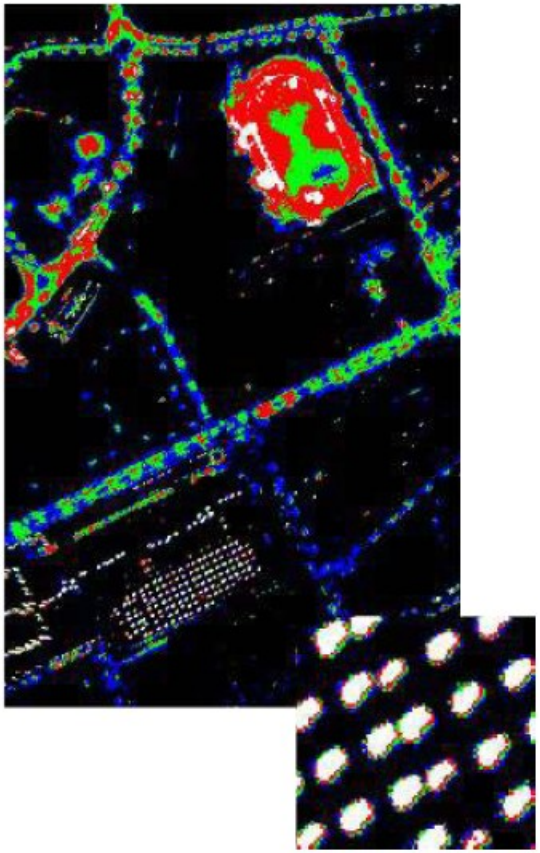

3. Le Plan d’actions

L’étude recherche et développement avec le CEREMA : méthodologie d’élaboration d’une trame noire

Calcul de répartition des émissions

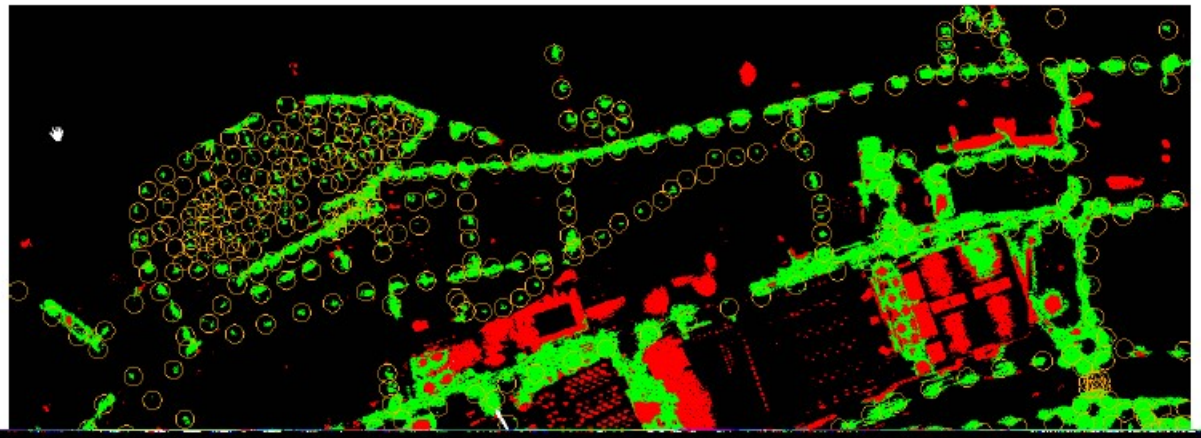

BIAIS

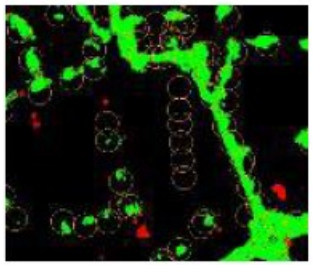

[redacted]

3. Le Plan d'actions

L'étude recherche et développement avec le CEREMA : méthodologie d'élaboration d'une trame noire

Trame noire et urbanisation future

- Zones 1 AU et 2 AU du PLUM (2019)

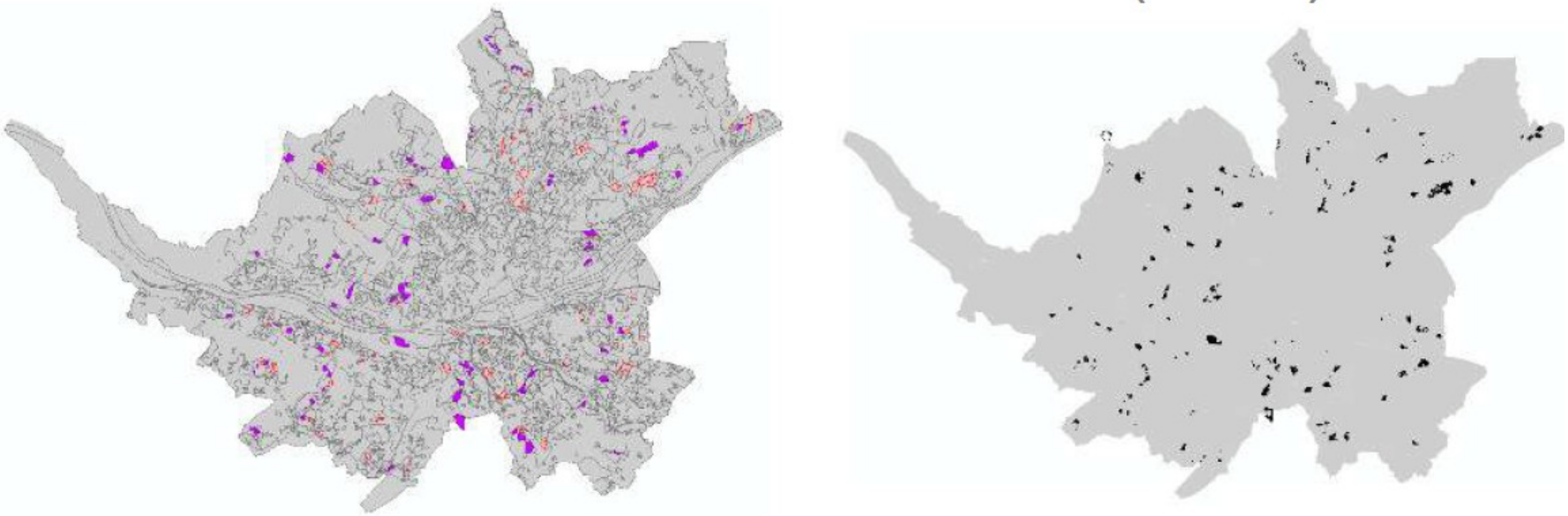

=> 975 ha de zones à urbaniser (somme totale)

=> 413 ha dans la trame noire théorique

3. Le Plan d’actions

3. Le Plan d’actions

De l’expérimentation au déploiement ?

Porter-à-connaissance des enjeux écologiques

Direction nature et jardins
Service Recherche et Biodiversité

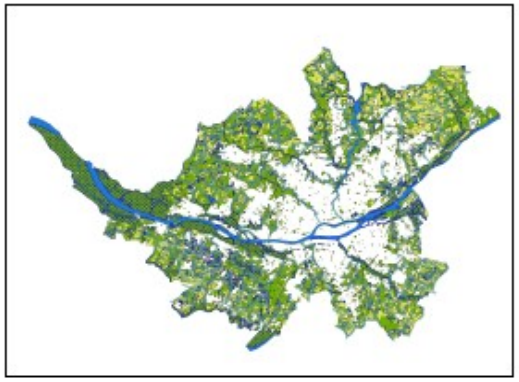

Ville de Nantes – Parc de Procé

Réalisation : 08/04/22
Contact : & BIODIVERSITE
<biodiversite@nantesmetropole.fr>

3. Le Plan d’actions

BOITE A OUTILS ÉVITEMENT
Ville de Nantes – Parc de Procé
État de la connaissance des enjeux écologiques métropolitains : Trame Sombre (et Points lumineux en conflits)